

Comparaison des résultats des activités réglementées avec les revenus requis autorisés

- 1 Le tableau 1 de la page suivante concilie les résultats statutaires¹ des activités
- 2 réglementées avec les résultats présentés selon le cadre réglementaire.
- 3 Par ailleurs, les tableaux 2 et 3 suivants présentent une comparaison entre les principales
- 4 données projetées ayant servi à déterminer les revenus requis de 2012 et les données
- 5 réelles ayant mené aux résultats de la même année.

¹ Résultats établis selon les normes comptables applicables aux états financiers d'Hydro-Québec.

Tableau 1
Conciliation des résultats statutaires et réglementaires
État des résultats - Activités réglementées
Exercice terminé le 31 décembre 2012
(en millions de \$)

	Résultats statutaires (EIF sectoriels)			Ajustements réglementaires			Résultats réglementaires
	PCQR	Présentation et ajustements IFRS	Soldes après ajustements IFRS	Présentation	Format Régie	Débit	
Produits (Revenus requis du service de transport)	3 103,2		3 103,3	0,0	3 010,9		2 991,5
Transport d'énergie	2 969,3		2 969,4		2 991,5		2 991,5
Service de la charge locale	2 624,4		2 624,4		2 624,4		2 624,4
Revenus "cavalier" de la charge locale	(9,6)	0,1 (1)	(9,5)	9,5	0,0		0,0
Service de point à point long terme	295,4		295,4		295,4		295,4
Revenus "cavalier" de point à point à long terme	(1,1)		(1,1)	1,1	0,0		0,0
Service de point à point court terme	17,3		17,3		17,3		17,3
Clients à l'externe	43,1		43,1		43,1		43,1
Revenus "cavalier" clients à l'externe	(0,2)		(0,2)	0,2	0,0		0,0
Écart des revenus des services de transport de point à point	0,0		0,0	11,3	11,3		11,3
Autres produits	133,9		133,9		19,4		0,0
Clients à l'externe	5,4		5,4	(5,4)	0,0		0,0
Capitalisation du rendement de l'avoir propre	19,4		19,4		19,4	19,4 (a)	0,0
Facturation interne	31,4		31,4	(31,4)	0,0		0,0
Facturation interne télécom.	37,3		37,3	(37,3)	0,0		0,0
Amortissement passif réglementaire	28,0		28,0	(10,8)	0,0		0,0
				(17,2)			
Reports réglementaires	12,4		12,4	(11,3)	0,0		0,0
				(1,1)			
Charges (Dépenses nécessaires à la prestation du service)	1 702,4		1 696,2		1 637,6		1 706,1
Exploitation	668,1		662,1		630,7		633,2
Charges brutes directes	498,3	0,1 (1)	492,3		492,3		492,3
		(0,2) (2)					
		(5,8) (3)					
		(0,1) (4)					
Charges de services partagés	308,2		308,2		308,2	2,5 (b)	310,7
Coûts capitalisés	(138,4)		(138,4)		(138,4)		(138,4)
Facturation interne émise	0,0		0,0	(31,4)	(31,4)		(31,4)
Autres charges	1 034,3		1 034,1		1 005,7		1 071,7
Achats de transit et d'électricité	30,3		30,3		30,3		30,3
Amortissement	916,1	(0,2) (5)	915,9	8,9	924,8	42,1 (c)	994,8
						27,9 (d)	
Taxes	87,9		87,9		87,9		87,9
Autres revenus de facturation interne	0,0		0,0	(37,3)	(37,3)		(41,3)
						4,0 (e)	
Compte d'écarts du coût de retraite	0,0		0,0	(17,2)	(18,3)		(18,3)
				(1,1)			
Facturation externe et autres éléments	0,0		0,0	(5,4)	19,5		19,5
				28,2			
				(3,3)			
Résultat d'exploitation (Rendement sur la base de tarification)	1 400,8		1 407,1		1 373,3		1 285,4
Produits financiers	0,0	(3,3) (2)	(3,3)	3,3	0,0		0,0
Frais financiers (Coût des capitaux empruntés)	794,2	3,3 (2)	797,8	(0,3)	797,5	801,7 (f)	801,7
		0,2 (2)					
		0,1 (5)					
Charge de désactualisation	0,0		0,0	0,3	0,3		0,3
Frais corporatifs	28,2		28,2	(28,2)	0,0		0,0
Résultat provenant des activités poursuivies	578,4		584,4		575,5		483,4
Résultat provenant des activités abandonnées	(8,9)		(8,9)	8,9	0,0		0,0
Résultat net (Coûts des capitaux propres)	569,5		575,5		575,5		483,4

Présentation et ajustements IFRS aux fins réglementaires

- (1) Arrondis.
- (2) Reclassements entre les rubriques de la charge de désactualisation et des produits financiers pour rendre la présentation conforme aux IFRS.
- (3) Ajustement du coût des autres avantages du personnel suite à l'application de la norme IAS 19 Avantages du personnel.
- (4) Ajustement du coût de retraite suite à l'application de la norme IAS 19 Avantages du personnel.
- (5) Ajustement de la charge relative au passif au titre des obligations liées à la mise hors service suite à l'application de l'IAS 37 et IFRIC 1.

Ajustements réglementaires

- (a) Capitalisation du rendement de l'avoir propre.
- (b) Rendement sur les actifs des fournisseurs.
- (c) Respect de la Loi sur Hydro-Québec concernant la limite des durées de vie utiles de 50 ans aux fins d'établissement des tarifs.
- (d) Recouvrement intégral du coût non amorti des services passés (D-2012-021, par 138 et p.32).
- (e) Rendement sur les actifs télécom. des clients.
- (f) Ajustement pour référer la différence entre les méthodes de reconnaissance des coûts de financement.

- 1 Le Transporteur présente au document 1.1 de la pièce HQT-1, par courtoisie², un rapport
- 2 des auditeurs indépendants sur la conciliation à la suite de l'utilisation de référentiels
- 3 comptables différents entre les états financiers à vocation générale et les états financiers
- 4 réglementaires.

² Conformément à la demande de la Régie au Distributeur dans sa décision D-2013-037 (par. 125) relative au dossier R-3814-2012 (demande tarifaire 2013-2014).

Tableau 2
Comparaison des résultats réglementaires
aux revenus requis
(en millions de \$)

	Résultats réglementaires (a)	Revenus requis (b)	Différences
Base de tarification	16 894,1	17 287,5	(393,4)
Coût moyen pondéré du capital	7,608%	6,838%	
Coût de la dette	6,779%	7,030%	
Taux de rendement sur les capitaux propres	9,538%	6,391%	
Charge de désactualisation	0,3		0,3
Coûts des capitaux empruntés	801,7	850,7	(49,1)
Coûts des capitaux propres	483,4	331,5	151,9
Rendement sur la base de tarification et charge de désactualisation	1 285,4	1 182,2	103,1
Charges nettes d'exploitation	633,2	679,8	(46,6)
Charges brutes directes	492,3	538,3	(46,0)
Charges de services partagés	310,7	322,1	(11,4)
Coûts capitalisés	(138,4)	(149,1)	10,7
Facturation interne émise	(31,4)	(31,5)	0,1
Autres charges	1 071,7	1 120,7	(49,0)
Achats de transit et d'électricité	30,3	34,3	(4,0)
Amortissement	994,8	1 040,0	(45,2)
Taxes	87,9	89,8	(1,9)
Autres revenus de facturation interne	(41,3)	(43,4)	2,1
Compte d'écarts du coût de retraite	(18,3)	(17,3)	(1,0)
Facturation externe et autres éléments (c)	19,5	26,2	(6,7)
Dépenses nécessaires à la prestation du service	1 706,1	1 809,4	(103,3)
Revenus requis du service de transport	2 991,5	2 991,6	(0,1) (d)

(a) Données réelles à 100 %.

(b) Données projetées à 100 %.

(c) Facturation externe, frais corporatifs et intérêts reliés au remboursement gouvernemental.

(d) Différence entre les revenus des services de transport et les revenus requis approuvés par la Régie de l'énergie.

Tableau 3
Principales différences entre
les résultats réglementaires et les revenus requis 2012
(en millions de \$)

Coût des capitaux empruntés (49)			
	Projeté	Réel	Différence
Taux de la dette	7,030%	6,779%	(30)
Base de tarification	17 288	16 894	(19)
Charges nettes d'exploitation (47)			
Coût de retraite net			1
Efficiency additionnelle et mesures de gestion particulières			(48)
Autres charges (49)			
Amortissement: principalement lié au report de mises en service de projets			(45)
Compte d'écarts du coût de retraite (1)			
Facturation externe et autres éléments (7)			
Frais corporatifs			(4)